

**Etat des absences des étudiants de la promotion spéciale
Mois de Mars 2024**

N°	Nom et Prénom	Absences Justifiées	Date	Absences Non Justifiées	Date	Total
1	ADAMI Karim	02	18/03/2024	07	12/03/2024 13/03/2024 23/03/2024	09
2	BOUDJEMAA Yara Rayene	/	/	01	07/03/2024	01
3	BOURICHE Sihem	02	02/03/2024	/	/	02
4	RAHMANI Imane	04	02/03/2024	/	/	04
5	RELID Oumaima	02	12/03/2024	/	/	02
6	SAOUD Lyes	/	/	02	23/03/2024	02

NB :

Les étudiants sont rappelés que conformément aux dispositions du règlement intérieur des études les justificatifs d'absences doivent être déposés à l'administration (*service études et scolarité*) dans les 48H.

En effet, dépassent ce délai, aucun justificatif n'est recevable.

Une absence : une séance de 01h30m (présentiel) et de 13h00 (à distance).